7ie Année. 11e Série. Tome III. N° 6. 10 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Internes des Ambulances pour Accidents à Paris ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Paris : Les nouveaux Cours : Inauguration, à la Clinique Chirurgicale de la Pitié, du cours du Pr Terrier. — Assistance Chirurgicale instantanée : Les Accidents à Paris. — Société de Chirurgie de Paris : Séance annuelle et distribution des Prix. — Les Épidémies actuelles : L'Influenza en France et à l'Étranger. — L'Assistance médicale gratuite : L'Affaire d'Ille-et-Vilaine. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Un Hôpital tapissé en timbres-poste. — Les Femmes étudiantes en Médecine à Paris en 1899. — Les Abonnements en Médecine pratique.

Illustrations. — Actualités : M. le Pr Terrier. — M. le Dr Maisonneuve (Pari)s.

BULLETIN

Les Internes des Ambulances pour Accidents à Paris.

Chacun sait que la ville de Paris possède actuellement deux systèmes d'Ambulances : l'un, destiné à assurer le *transport* des Malades atteints d'affections graves ou contagieuses; l'autre, réservé à la *recherche des traumatisés et aux soins immédiats à donner*, sur la voie publique, et dans les grands centres industriels, aux blessés de la Rue et de l'Industrie.

Par un raisonnement scientifiquement incompréhensible, mais qui paraît très juste à tout cerveau rompu aux tracasseries administratives, on a, à dessein, *mélangé ces deux services*, de la façon la plus intime, sous le fallacieux prétexte de leur permettre de s'entr'aider : ce qui, en théorie, ne devrait jamais avoir lieu. Il ne faut pas mettre à côté d'érysipélateux des plaies de l'abdomen, n'est-il pas vrai ? En réalité, pour réunir, dans la même main, un personnel important, et pouvoir, au moment voulu, enlever plus facilement ainsi un vote au Conseil Municipal de Paris.

Pour nous, nous avons toujours demandé la *séparation absolue* de ces deux ordres d'Ambulances ; et nous avons dit pourquoi. Mais la question se pose à nouveau aujourd'hui, à la suite de difficultés survenues entre les Internes des Ambulances pour Blessés et l'Administration préfectorale, et prévues par nous devant la Commission des Ambulances urbaines.

Il y a longtemps que nous l'avons démontré : on ne sortira des difficultés actuelles qu'en créant un *système autonome, d'un bout à l'autre*, pour l'Assistance chirurgicale instantanée dans les grandes villes. Il n'y a que ce moyen, nous le répétons, pour apaiser le conflit actuel. Pour arriver de suite au but, il suffit de laisser à la Préfecture de la Seine son organisation d'Ambulances pour contagieux, et de confier à une autre administration, n'importe laquelle, le *Service des Prompts Secours*, conçu à notre façon.

Sinon, gare à l'avenir... Les internes veillent ; et l'Administration ne pourra rien faire d'utile.

Elle pourra même *tuer les blessés*, en voulant les soigner.....

Marcel Baudouin.

ACTUALITÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Les Nouveaux Cours.

INAUGURATION, A LA CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA PITIÉ, DU COURS DE M. le Pr F. TERRIER.

Le mardi, 30 janvier dernier, a eu lieu à la Pitié l'inauguration du Cours de Clinique chirurgicale de M. le Pr Félix TERRIER, qui a permuté avec M. le Pr BERGER, actuellement professeur de Médecine opératoire à la Faculté de Médecine.

Dans sa leçon d'ouverture, publiée par la *Gazette hebdomadaire de Médecine et Chirurgie*, analysée par le *Progrès Médical* avec sa compétence toute spéciale, M. Terrier a pris franchement à partie notre organisation hospitalière avec la liberté d'idées et d'appréciation qu'on lui connaît. Il a montré que nos installations chirurgicales étaient pour la plupart au-dessous de tout et que nous devrions avoir honte de montrer aux Congressistes de 1900 le peu de progrès qu'à ce point de vue, nous avons fait depuis 1889. Tous ceux qui ont voyagé et regardé, tous ceux qui ont visité la Russie et l'Amérique, pour ne pas parler toujours des cliniques allemandes, seront de cet avis.

M. le Pr TERRIER.

M. le Pr Terrier a surtout insisté sur le mauvais état de son service à la Pitié. Il n'y a qu'un remède à cet état de choses. Démolir ou désaffecter cet hôpital ; et reconstruire, en remplacement, des cliniques nouvelles. L'obtiendra-t-on ? On répète sans cesse que oui. Souhaitons-le une fois de plus. Mais, par amour de la Vie humaine, qu'on se presse un peu plus !

ASSISTANCE CHIRURGICALE INSTANTANÉE.

Les Accidents à Paris.

Nous recevons de l'un de nos lecteurs la lettre ci-dessous, extrêmement intéressante, et toute d'actualité.

Mon cher Confrère et ami,

Je viens d'avoir dans ma pratique une preuve si nette des avantages de l'*Assistance chirurgicale immédiate* que je ne puis m'empêcher de vous la communiquer.

Le 17 janvier, à midi précis, deux actrices ont été victimes d'un accident de voiture. Transportées dans une pharmacie, le pharmacien fut si effrayé de l'hémorragie, que lui et un confrère appelé jugèrent urgent de me mander. Voyant la gravité du cas, je les fis partir à une clinique et téléphonai aux internes. A midi 35, on était prêt à opérer et les deux malades étaient chloroformisées. L'une d'elles avait le cou coupé, avec déchirure de la jugulaire externe ; l'autre, une déchirure complète de la face, et une plaie contuse du genou. Les deux blessées sont aujourd'hui guéries presque sans cicatrices, tout ayant été réuni par première intention. Que fût-il advenu sans cette assistance rapide ? L'une d'elles aurait succombé à l'hémorragie, l'autre eût suppuré et eût été défigurée à jamais !

Je ne saurais trop, pour ma très modeste part, vous louer des efforts persévérants que vous avez faits pour propager en France cette Assistance, que nous avons vu fonctionner en Amérique, et qui comme le dit judicieusement Sorel, est autrement importante qu'un poste de pompiers, pour sauver des vies humaines.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments, Dr X.

Nous remercions notre confrère de sa communication ; espérons qu'elle apportera un peu de conviction dans l'esprit du Directeur des Ambulances pour Blessés, à Paris !

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS.

Séance Annuelle et Distribution des Prix.

La Séance annuelle de la Société de Chirurgie a eu lieu le 31 janvier 1900. — M. le Dr RECLUS y a prononcé l'éloge de MAISONNEUVE, le chirurgien bien connu, qui est mort en 1897, après que M. ROUTIER a eu rappelé les travaux de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

PRIX DÉCERNÉS EN 1899.

Le *Prix Marjolin-Duval* a été décerné à M. le Dr BIGEARD, ancien interne des hôpitaux de Paris, pour sa thèse de doctorat : *Les hystérectomies totales, vaginales et abdominales dans le cancer de l'utérus*. Le *Prix Demarquay* a été décerné à M. le Dr de BOVIS, professeur suppléant à l'École de Reims, pour son travail sur le *cancer du gros intestin, le rectum excepté*. Un encouragement de 200 francs a été accordé à M. LARDENOIS, chirurgien des hôpitaux de Reims.

Aucun mémoire n'a été déposé pour les *Prix Laborie* et *Gerdy*.

PRIX A DÉCERNER.

1900. — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs), à l'auteur (ancien interne titulaire des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'Armée ou la Marine) de la *meilleure* thèse de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1899. Le prix ne peut être partagé.

MAISONNEUVE (1809-1897),
Chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Prix Laborie (2.400 francs). Travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. *Prix Ricord* (300 francs). Travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas encore été l'objet d'une récompense dans une autre Société.

1901. — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs). — *Prix Laborie* (2.400 fr.) — Pour ces deux prix, voir les conditions ci-dessus. — *Prix Demarquay* (700 francs). — Le sujet proposé est : *Des pleurésies purulentes enkystées.* — *Prix Gerdy* (2.000 francs). — Le sujet proposé est : *Anatomie pathologique du cancer de l'estomac envisagé au point de vue chirurgical.*

Les travaux des concurrents doivent être adressés au secrétaire général de la Société de Chirurgie, 12, rue de Seine, avant le 1er novembre 1900.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

L'Influenza en France et à l'Étranger.

FRANCE. — L'épidémie sévit un peu partout en France; mais elle semble moins dangereuse dans le nord.

A *Amiens,* où elle sévit avec une intensité particulière, la mortalité ne s'est guère élevée que de quelques unités. Cependant on estime qu'un cinquième de la population est atteint; les médecins ne peuvent suffire aux appels; le séminaire est licencié; le personnel de la police, de l'octroi et des tramways est particulièrement atteint.

Bourges. — Une épidémie d'influenza sévit sur le département et à Bourges. On signale de nombreux décès. M. Charles Brouhot, industriel à Vierzon, ancien conseiller général, est mort à l'âge de soixante-treize ans.

Cholet. — L'arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire) est éprouvé en ce moment par une forte épidémie de grippe.

Les communes de Montjean, Montrevault, Chaudron-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimard, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Remy-en-Mauges, Gesté, Saint-Laurent-des-Autels, Le Fuilet, Landemont, La Boissière, Saint-Christophe, la Touperie sont particulièrement atteintes. Un dixième de la population environ souffre de cette maladie qui, jusqu'à présent, n'affecte pas un caractère de gravité extrême. Le nombre des décès n'est pas sensiblement augmenté.

Coutances. — L'influenza a fait son apparition dans notre contrée. Beaucoup de familles en ville sont atteintes par ce fléau, mais la campagne est particulièrement éprouvée. On estime que le quart de la population est atteint. Les médecins sont débordés. Deux ont été obligés de prendre le lit.

La Rochelle. — L'influenza sévit avec intensité dans toute la région. Peu de cas graves heureusement. Le grand séminaire de La Rochelle a dû être licencié. Différentes assemblées, notamment la Chambre de Commerce de notre ville, ne peuvent se réunir, la majorité de leurs membres étant atteints par l'épidémie.

Marseille. — L'influenza. qui a fait de grands ravages à Marseille, semble près de finir. Elle vient de faire cependant une victime qui mérite une mention spéciale. M. Alfred Blanc, interne des hôpitaux, a contracté il y a quelques jours, une pneumonie infectieuse en soignant cette maladie à l'hospice Sainte-Marguerite. Malgré les soins empressés de ses Maîtres et de ses camarades, M. Blanc est mort samedi soir. C'est une victime du Devoir. Malgré cet événement regrettable, l'état sanitaire est bien meilleur. En présence des renseignements alarmistes répandus par certains journaux sur le prétendu état fâcheux de la Santé publique, le maire de Marseille se propose de protester dans la prochaine séance du Conseil municipal. Le chiffre de la mortalité à Marseille est, en effet, normal actuellement. Il y a quelque temps, le nombre des décès s'était élevé à la suite du passage de l'influenza, mais cette affection a disparu, et aujourd'hui la situation sanitaire de Marseille est bonne.

Rennes. — L'épidémie d'influenza qui sévit fait de nombreuses victimes. Il n'y a pas moins en ce moment, de 1,500 malades en traitement, sur le nombre desquels on compte environ 1,200 soldats de la garnison. Certaines administrations sont presque désorganisées. Le Service des Postes et des Télégraphes, notamment est très éprouvé : beaucoup de facteurs sont alités.

Rodez. — L'influenza sévit avec une violence extrême dans toute notre région, et particulièrement à Millau et à Rodez, où la mortalité causée par l'épidémie est en moyenne de un décès par jour. Depuis quelques jours c'est pire encore : on a compté onze décès depuis trois jours.

Vervins. — L'autre jour, le *Journal de Vervins* n'a pu paraître qu'en demi-feuille, parce que tous ses compositeurs étaient atteints de l'influenza.

ÉTRANGER. — *Italie*. — Des nouvelles de plusieurs villes d'Italie, notamment de Venise, Gênes, Savone, Turin, Rovigo, Parme, la Spezzia, Brescia, Livourne, Florence et Cunéo, signalent de nombreux cas d'influenza. A Rome, c'est un tiers de la population qui est atteint par le fléau, et plusieurs administrations, notamment le service des Postes et Télégraphes, sont en partie désorganisées.

A Bologne, les services publics sont désorganisés, et 20 pour 100 seulement des élèves inscrits fréquentent les écoles. A Massa, l'influenza s'est déclarée à la suite d'une tempête de neige.

Madrid. — L'influenza sévit légèrement. On signale 5,000 cas bénins.

Londres.—Depuis 7 semaines, l'influenza a fait son apparition à Londres et a suivi la progression suivante: 1re sem. 38 décès ; 2e, 69 ; 3e, 193 ; 4e, 316 ; 5e, 340 ; 6e, 208 ; 7e, 152 ; en même temps les décès par broncho-pneumonie ont passé de 430 à 1221, et la mortalité dépasse de 642 la moyenne normale.

Une des conséquences, tout a fait fin de siècle de cette augmentation des décès, que signale la *Revue des Entrepreneurs des Pompes funèbres de Londres*, est le manque de *chevaux noirs*, rigoureusement noirs, de la crinière à la queue. Or, le public se refusant absolument à ce qu'on emploie des chevaux bruns, même très foncés, force a été à plusieurs maisons de faire *teindre* (en noir) les chevaux de couleur achetés pour la circonstance.

L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

L'Affaire d'Ille-et-Vilaine.

Des démarches ont été faites récemment au Ministère de l'Intérieur par le délégué de l'Union des Syndicats médicaux de France, au sujet d'un conflit qui s'est élevé entre le Syndicat des médecins d'Ille-et-Vilaine et le Conseil général de ce département. Ce conflit a été provoqué par l'application de la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance gratuite des indigents. Les médecins de l'Assistance voudraient être indemnisés selon le système dit *à la visite*, tandis que le Conseil général a décidé, dans sa session extraordinaire du 18 décembre dernier, d'adopter définitivement le système dit *à l'abonnement*. Au Ministère de l'Intérieur, comme on n'a encore reçu aucune notification concernant la décision prise par le Conseil général, on a remis l'étude de l'affaire à une date ultérieure.

La loi du 15 juillet 1893 a apporté de grandes modifications dans l'application de l'Assistance médicale gratuite des indigents. Avant elle, il n'existait aucune organisation méthodique. C'est à peine si quelques départements donnaient à leurs indigents un semblant d'Assistance à domicile. La loi de 1893 rend obligatoire ce qui n'était que facultatif et oblige chaque commune et chaque département à prévoir à son budget une somme suffisante pour que non-seulement les nécessiteux soient visités par le médecin lorsqu'ils sont malades, mais encore, lorsque le cas l'exige, pour qu'ils soient transportés à l'hôpital voisin, qui est forcé de les recevoir. L'Etat intervient pour une part dans ces dépenses et, par un système de barême très ingénieux, subventionne les départements suivant leurs charges et leur richesse. Or, à l'heure actuelle, sept ans après la promulgation de la loi, certains départements n'ont pas encore pu ou su organiser leur service à domicile.

Dans un certain nombre de départements, comme le Lot-et-Garonne, les Alpes-Maritimes, le Gard, les Landes, les Hautes-Pyrénées, etc., aucune trace d'organisation méthodique n'existe. Dans un très grand nombre d'autres, le service ne fonctionne qu'avec peine. Les médecins, qui sont les rouages nécessaires de la chose, se trouvent dans une situation difficile, car, si, dans le temps, ils donnaient leurs soins aux pauvres, d'une façon gratuite et désintéressée, ils étaient les maîtres de le faire ou non. Maintenant, quand ils ont accepté le service, ils ont des devoirs à remplir et des charges à supporter. Par compensation, le département les paye, ou plutôt les indemnise. C'est le tarif de cette indemnité qui, dans certains départements, est d'une détermination difficile.

Dans l'Ille-et-Vilaine, l'incident soulevé par la décision prise par le Conseil général dans sa session extraordinaire du 18 décembre, met aux prises les médecins de l'Assistance, réunis en Syndicat, et n'a pas d'autre cause que le mode de payement adopté. La question menace de s'éterniser et est passée à un état de crise aiguë, d'autant plus regrettable que c'est sur le dos des indigents que se battent les parties. Notre ami, M. le Dr René MILLON, secrétaire des Syndicats médicaux de France, et spécialement chargé des questions de l'Assistance, a été interwievé par le *Temps*.

«La question, est, en effet, dans une crise aiguë. Savez-vous ce que propose à nos collègues d'Ille-et-Vilaine le Conseil général de ce département ? C'est de soigner les indigents — ou plutôt les nécessiteux, car il n'y a pas que les indigents qui bénéficient des avantages de la loi de 1893 —, par quelque temps qu'il fasse, quel que soit leur éloignement, à raison d'un abonnement de 1 franc par an et par personne, et de 1 fr. 50 avec fourniture des médicaments. Je veux bien admettre que tous les nécessiteux n'auront pas besoin de médecin dans l'année. Mais, me basant sur les statistiques officielles, je vois qu'un sur trois le fera appeler et, naturellement, lorsque le médecin est appelé, dans nos campagnes, ce n'est pas pour une indisposition passagère, c'est pour une maladie sérieuse qui demandera un certain nombre de déplacements. C'est sur ce taux ridicule que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine prétend indem-

niser nos soins. Certes, nous ne faisons pas de la loi de 1893 une affaire. Nous sommes prêts à donner de notre temps et de notre savoir pour les indigents, comme nous l'avons fait de tout temps. Mais, puisque la loi de 1893 nous soumet à des obligations nouvelles, nous demandons que l'indemnité qui nous est versée compense au moins l'usure de nos chaussures ou la fatigue de notre cheval. Il y a plus. Il y a une question de dignité professionnelle qui nous force à n'accepter que des offres raisonnables. Et ce n'est pas le cas en Ille-et-Vilaine. Deux systèmes se présentent pour indemniser les médecins. Tantôt, c'est sur un abonnement fixé à tant par nécessiteux inscrit ; tantôt, le médecin est payé à la visite, avec indemnité kilométrique. C'est ce deuxième système qui a toutes les faveurs du corps médical. Il présente pour nous l'avantage de se rapprocher mieux de la pratique courante et de nous rémunérer plus directement au prorata de nos fatigues. Il a pour les communes l'avantage de ne pas pousser à l'hospitalisation des indigents, — hospitalisation très onéreuse : d'assimiler les nécessiteux aux autres citoyens de la commune, et, en somme, ce système fonctionne dans un grand nombre de départements, à la satisfaction de tous, médecins, administrateurs et assistés. C'est ce système que les médecins d'Ille-et-Vilaine réclament, et dont on n'a jamais fait l'application loyale dans ce département; tandis qu'il donne les meilleurs résultats chez les voisins, le Finistère, les Côtes-du-Nord et la Mayenne. D'ailleurs, il faut savoir que le système à la visite rencontre surtout de l'opposition parmi les conseillers généraux réactionnaires, qui voient avec peine disparaître une partie de leur influence en matière électorale, influence consistant en soins médicaux donnés par les sœurs de Charité qu'ils subventionnaient un peu partout avant la loi de 1893. Quant à nos confrères d'Ille-et-Vilaine, nous, Union des Syndicats médicaux de France, nous les soutenons de notre modeste influence, en saisissant de la question le Ministre de l'Intérieur, sûrs de trouver auprès de lui un appui. »

Il est évident que le système *à la visite* est de beaucoup le plus digne, à la condition que le prix en soit assez élevé. Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a donc manifestement tort d'insister. Ce qui ne veut pas dire que les médecins auront gain de cause.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Gabriel TOURDES (Nancy).

On annonce la mort de M. Gabriel Tourdes, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Nancy. Le défunt était âgé de quatre-vingt-dix ans. Jusqu'à cette extrême vieillesse, M. Tourdes avait conservé une rare vigueur intellectuelle, s'intéressant toujours de la manière la plus vive aux travaux scientifiques et, en particulier, à ceux de la Médecine légale dont il était un des Maîtres incontestés. Originaire de Strasbourg, M. le Professeur Tourdes avait été nommé, après l'annexion de cette ville, à la Faculté de Médecine de Nancy, dont il devint peu après le doyen. M. Gabriel Tourdes était officier de la Légion d'honneur et associé national de l'Académie de Médecine.

M. le Dr COSTE, Ancien Sénateur de l'Yonne.

M. Coste, ancien sénateur de l'Yonne, vient de mourir dans sa propriété de Saint-Julien-du-Sault. M. Coste était né dans cette petite ville, le 28 août 1833. Après avoir terminé ses études de médecine à Paris, il revint se fixer dans son pays natal. Mêlé au mouvement républicain pendant l'Empire, il fut élu maire par ses concitoyens, en 1867, et Conseiller général en juin 1870. Son canton le réélut régulièrement à chaque renouvellement de l'Assemblée départementale, dont il devint vice-président en 1887, et président à partir de 1891. Les électeurs sénatoriaux de l'Yonne l'envoyèrent siéger au Sénat comme successeur d'Edouard Charton, le 27 février 1890. Il siéga à la gauche républicaine et fit partie de plusieurs grandes combinaisons.

Compris dans le renouvellement triennal du Sénat avec la série C, M. Coste n'avait pas été réélu le 28 janvier.

M. le Dr BOYER (Lorient).

Le 28 janvier 1900, un capitaine surpris de ne pas voir le médecin de 2e classe Boyer venir, selon la règle, à 8 h. du matin, examiner les hommes malades à Lorient, ordonna à un matelot-infirmier de se rendre à son domicile. L'infirmier frappa à la porte de M. Boyer. Ne recevant pas de réponse, il poussa la porte. Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux. Gisant dans son bureau, au milieu d'une mare de sang, le jeune docteur, âgé de 28 ans seulement, ne donnait plus signe de vie. Le matelot épouvanté, prévint la gérante des garnis de la maison, qui fit chercher les Médecins de l'hôpital maritime. Ceux-ci accoururent et constatèrent que la mort avait été foudroyante. Le malheureux, dans un accès de fièvre chaude, s'était tiré deux balles, l'une dans la poitrine, l'autre dans la bouche. Cette dernière était sortie un peu au-dessus de la tempe gauche. Les coups de feu durent être tirés vers 9 h. 10, car à cette heure, un commissaire de Marine, habitant l'appartement voisin, entendit, au moment où il descendait, deux coups secs semblant provenir de la pièce occupée par M. Boyer. Sur la table, on a trouvé une lettre adressée par l'infortuné à sa famille qui habite Le Puy.

M. le Pr KNOLL (de Vienne).

Une des illustrations de la Faculté de Médecine de Vienne, M. le Pr Knoll, vient de mourir prématurément à l'âge de cinquante-neuf ans, d'une inflammation pulmonaire. Il occupait la chaire de Pathologie générale et expérimentale, qu'il avait enseignée plus de vingt-cinq ans à la Faculté de Médecine de Prague. Il tenait une des premières places par ses savantes recherches sur les modifications du système nerveux par les conditions vitales, sur la circulation du sang et la respiration. Knoll comptait également parmi les chefs du parti allemand à la Diète de Bohême, de la nuance des Schmeykal, Herbst, Plener et Schlesinger. Le Gouvernement venait de le pressentir, il y a quelques jours, pour le poste de Ministre allemand sans portefeuille.

M. le Dr C. DELSTANCHE (Bruxelles).

M. le Dr Charles Delstanche, spécialiste des maladies du nez, du larynx et de la gorge, dont la réputation dans le pays et à l'étranger était établie par des travaux importants et des succès incontestés, vient de mourir à Bruxelles, où sa famille a fourni plusieurs générations de médecins distingués. Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, M. Charles Delstanche avait fait preuve d'un dévouement infatigable pendant l'épidémie cholérique de 1866, en choisissant, pour remplir sa mission de médecin des pauvres, le

quartier le plus populeux et le plus malsain de la ville, la rue Haute. Il y avait conquis une légitime popularité, doublée de l'estime de ses confrères. Il présida en 1888 le premier Congrès Otologique de Belgique, dont son père fut le président d'honneur. M. Delstanche était membre de l'Académie de Médecine de Belgique et Chevalier de l'ordre de Léopold. Il était aussi Membre des Académies de Madrid et de Florence, et l'inventeur de plusieurs instruments pour l'exploration de l'oreille. Il meurt à la veille de célébrer le 25e anniversaire de son service à l'hôpital Saint-Jean, à l'âge de cinquante-huit ans.

M. le Dr Duclos, maire républicain de Férel depuis six ans, Conseiller général du canton de la Roche-Bernard. — M. Paul Ferrad, externe des Hôpitaux de Lyon. — MM. les Drs Louis Arren et Deschamps, médecins sanitaires maritimes. — Les *Dernières Nouvelles de Berlin* apprennent que le Dr Plehn, médecin du Gouvernement, a été assassiné à coups de flèches par les indigènes dans la concession de la Société du Sud du Cameroun, située sur le Congo. — On vient de découvrir que le professeur Bujvid, sous les ordres duquel travaillait M. Kostanecki, dont la mort, encore mystérieuse, préoccupe tant le public, cultivait le bacille de la peste à l'insu de la Faculté. On a trouvé dans son laboratoire vingt-quatre rats vivants auxquels avait été inoculé ce bacille. Cette découverte fait craindre plus que jamais que le malheureux médecin assistant n'ait succombé à la contagion.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 12 au 17 février 1900. — *Lundi 12.* — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Jalaguier, Broca (Aug.), Varnier, exam. Salles n° 2 et 3. M. Richet, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam. Salle n° 1. M. Gley. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie, 1re série : MM. Delens, Kirmisson, Walther, exam. Hôtel-Dieu. M. Lannelongue, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie. Chirurgie. 2e série : MM. Tuffier, Delbet, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Teissier, Méry, exam. Hôtel-Dieu. M. Sébileau.

Mardi 13. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie. N. R. : MM. Le Dentu, Bonnaire, Thiéry, exam. Salle n° 3. M. Richet. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Berger, Rémy, Wallich, exam. Salle n° 1. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hutinel, Letulle, Charrin, exam. Salle n° 2. M. Achard. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Brun, Faure, exam. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Proust, Marfan, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Ballet, Roger, exam. Charité. M. Vaquez.

Mercredi 14. — Médecine opératoire : MM. Delens, Poirier, Sébileau, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Lannelongue, Legueu, Lepage, exam. Salle n° 2. M. Fournier ; censeur, M. Retterer.

Jeudi 15. — Médecine opératoire : MM. Brun, Poirier, Hartmann, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : Hanriot, Retterer, Langlois, examinateurs. M. Gautier (censeur). — 3e examen doctorat. 2e partie : MM. Dieulafoy, Widal, Thiroloix, exam. Salle n° 1. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Thoinot, Launois, exam. Petit amphithéâtre. M. Weiss.

Vendredi 17. — 2e doctorat, nouveau régime, MM. Ch. Richet, Retterer, André, exam. Salle n° 1. M. Brissaud, censeur. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz, exam. Salle n° 2. M. Méry. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Tillaux, Poirier, Lejars, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Terrier Delbet, Broca (Aug.), exam. Necker. — 5e examen, doctorat 2e, partie : MM. Potain, Widal, Teissier, exam. Necker. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudeloque., M. Desgrez, suppléant.

Samedi 18. — Dissection : MM. Mathias-Duval, Quénu, Poirier, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Dieulafoy, Marfan, Thiroloix, exam, Hôtel-Dieu. M. Berger censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Chantemesse, Roger, Achard, exam. Hôtel-Dieu, M. Faure. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1e série : MM. Cornil, Ballet, Dupré, exam. Charité. M. Hutinel censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Joffroy, Ménétrier, exam. Charité. M. Hartmann. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Chassevant, suppléant. —

Thèses. — *Mercredi 14*, à 1 heure : Candidat, M. Madru. Président, M. Potain. MM. Ch. Richet, Letulle, Heim, exam. *La glande salivaire des diabétiques.* — Candidat, M. Le Coniat. Président, M. Ch. Richet. MM. Potain, Letulle, Heim, exam. *Sur le principe actif de la noix de kola.* — Candidat, M. Atcham. Président, M. Tillaux. MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Contribution à l'étude de l'ostéomyélite du maxillaire inférieur.* — Candidat, M. Herbout. Président, M. Tillaux. MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Valeur diagnostique des stigmates ophtalmoscopiques rudimentaires de la syphilis héréditaire.* — Candidat, M. Sambon. Président, M. Tillaux, MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Cancer du cœcum.* — Candidat, M. Thiroux. Président, M. Pinard. MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Langlois, exam. *La protection légale des femmes enceintes et accouchées dans la classe ouvrière.* — Candidat, M. Loiseau. Président, M. Joffroy. MM. Pinard, Gilles de la Tourette, Langlois, exam. *Alcoolisme et réforme sociale.* — Candidat, M. Dujarier. Président, M. Terrier. MM. Tuffier, Walther, Mauclaire, exam. *Du traitement sanglant dans les fractures de jambe.* — Candidat, M. Brenaus. Président, M. Terrier. MM. Tuffier, Walther, Mauclaire, exam. *Des adénites du sillon delto-pectoral.*

Jeudi 15, à 1 heure : Candidat, M. Robert Proust. Président, M. Guyon, MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *De la prostatectomie périnéale totale.* — Candidat, M. Leguay. Président, M. Guyon. MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *Du rôle de la prostate dans les urétrites aiguës et chroniques. Urétro-prostate.* — Candidat, M. Claisse André. Président, M. Guyon. MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *Recherches sur le développement des fibromyomes et des adénomyomes de l'utérus.* — Candidat, Mme Vogt. Président, M. Mathias-Duval. MM. Debove, Gley, Charrin, exam. *Etude sur la myélinisation des hémisphères cérébraux.* — Candidat, M. Pipet. Président, M. Debove. MM. Mathias-Duval, Gley, Charrin, exam. *Tuberculose et fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Ouazana. Président, M. Le Dentu. MM. Pouchet, Vaquez, Chassevant, exam. *De la valeur du protargol en thérapeutique oculaire.* — Candidat, M. Collet. Président, M. Pouchet. MM. Le Dentu, Vaquez, Chassevant exam. *Quelques recherches sur l'acide cacodylique dans la tuberculose.* — Candidat. M. Gauthier. Président, M. Hutinel. MM. Chan-

temesse, Ménétrier, Dupré, exam. *Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement des érysipèles spontanés de la face à répétition.* — Candidat, M. Lesueur. Président, M. Chantemesse. MM. Hutinel, Ménétrier, Dupré, exam. *Recherches sur la stomatite ulcéro-membraneuse, l'angine ulcéro-membraneuse à bacilles fusiformes et spirilles et leur analogie.* — Candidat, M. Gleize. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *Contribution à l'étude du traitement de l'avortement.* — Candidat, M. Rouxel. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *De l'emploi du lait digéré dans l'alimentation du nouveau-né.* — Candidat, M. Rebière. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *Contribution à l'étude de la tuberculose dans ses relations avec la grossesses et les suites de couches.*

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hospice de la Salpétrière.* — M. Gilles de la Tourette : tous les vendredis (à partir du 2 février), à 10 heures, leçon sur les *états neurasthéniques*.

Hôpital Laënnec. Clinique médicale. — M. Rénon : tous les mardis, à partir du 30 janvier, à 10 heures (ancien amphithéâtre). Conférence de clinique et de pathologie élémentaires.

Enseignement médical libre. — *Cours de Chirurgie expérimentale.* — M. Tuffier, agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, commencera, le lundi 12 février, au Laboratoire de physiologie de la Faculté des Sciences, un cours et des travaux pratiques de chirurgie expérimentale. Les élèves seront exercés individuellement aux diverses interventions chirurgicales. Pour renseignements et inscription, s'adresser au Laboratoire de Physiologie expérimentale de la Faculté des Sciences, place de la Sorbonne. Le nombre des élèves est limité.

L'Université de Paris en 1899. — La Faculté de Médecine a obtenu cette année un agrégé pour les accouchements, et, grâce au concours du Conseil municipal, elle aura bientôt une Chaire de gynécologie et une Chaire de Chirurgie infantile. La Faculté des Sciences a eu une Chaire de physique et une d'histologie. L'Ecole de pharmacie a deux emplois nouveaux d'agrégé.

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpital de Clamart (Seine). — M. Hunebelle, qui fut maire de Clamart, pendant plus de quarante ans, lègue à cette commune par son testament : 400.000 francs pour la création de vingt lits et l'achèvement de l'hôpital Sainte-Emilie ; 150.000 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

Hôpitaux de Paris. — *Une infirmière brûlée vive.* — Une infirmière de l'hôpital Saint-Antoine, Mlle Jeanne Cholat, a été victime d'un terrible accident. Vers huit heures du soir, elle transvasait, d'un flacon dans un autre, de l'éther sulfurique, lorsque, par suite d'un faux mouvement, une partie du dangereux liquide se répandit sur sa robe. Malheureusement, une lumière se trouvait tout près, sur une table : l'éther s'enflamma et, avant qu'on eût pu secourir l'infirmière, celle-ci était grièvement brûlée sur tout le corps. La malheureuse femme, qui n'était âgée que de vingt-deux ans, est morte quelques heures plus tard.

Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Dans la liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire, il y a, en première ligne, M. Dolléris ; en deuxième ligne, et *ex æquo*, MM. Bar ; Champetier de Ribes, Maygrier et Varnier. — *Prix.* Par décret, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine est autorisé à accepter, au nom de ladite Académie, aux clauses et conditions imposées, le legs d'une somme de 50,000 fr., fait au profit de cette Compagnie par Mme veuve Guzman, les arrérages devant être affectés à la fondation d'un *Prix Pierre-Guzman*.

Élections. — L'Académie a nommé correspondants étrangers pour la division de pathologie médicale, MM. Kaposi (de Vienne), Erb (de Heidelberg) et Hasnen (de Bergen), tous auteurs de travaux de premier ordre, le premier, sur les maladies cutanées, le second, sur l'Électrothérapeutique, le troisième enfin, sur la lèpre.

Collège de France. — La Chambre des Députés a voté un crédit de 3,000 francs, destiné au Laboratoire de M. Charrin, professeur suppléant au Collège de France. Dorénavant, le personnel du Laboratoire de médecine expérimentale comprendra un préparateur et un garçon : ce qui nécessite une dépense annuelle de 2,000 fr.; les 1,000 fr. restants serviront à couvrir les frais dudit laboratoire.

Laboratoire de Parasitologie à la Société de Secours aux militaires coloniaux. — Nos lecteurs connaissent la Société de Secours aux militaires coloniaux. Cette œuvre, entrant dans une voie nouvelle, vient d'adjoindre à sa maison de convalescence de Sèvres un Laboratoire de Parasitologie. En effet, la plupart des maladies que l'on observe dans les pays chauds sont dues à la présence de végétaux et d'animaux parasites à l'intérieur du corps de l'homme. Le paludisme et la dysenterie — fléaux de nos colonies — sont, entre autres, dans ce cas. On ne peut donc qu'approuver l'initiative du jeune savant, tel que le Dr Guiart, qui va entreprendre sur les nombreux convalescents hospitalisés à Sèvres l'étude de ces questions ardues dont la solution apportera un réel soulagement aux souffrances de tant de gens qui ont sacrifié leur santé au service de la France.

Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — *Ecole de Service de Santé Militaire à Lyon.* — Un concours pour un emploi de répétiteur de Médecine opératoire et Accouchements à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon aura lieu au-Val-de-Grâce, le 24 juillet 1900. — Adresser les demandes au Ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau des hôpitaux), avant le 1er juillet prochain.

Ecole du Val-de-Grâce à Paris. — MM. les Drs Monod, Mével, Dugrais, Melnotte, Petit, Pourcines, Leroux et Tranchant ont été nommés, après concours, à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole du Val-de-Grâce.

Hygiène de l'Armée. — *L'état sanitaire à l'Ecole de Saint-Cyr.* — L'agence Havas communique la note suivante. Le bruit à couru que l'état sanitaire de l'Ecole de Saint-Cyr était devenu très mauvais depuis quelques jours, à la suite de la contamination d'une des sources qui alimentent cet établissement. La vérité est qu'un aqueduc a, en effet, été contaminé, sans qu'on ait pu encore déterminer la cause de cet accident. Dès que cette circonstance a été signalée, la source desservie par cet aqueduc a été isolée et la distribution d'eau de cette provenance a été arrêtée. Dix-huit élèves sur un effectif de 1,070 présents, ont souffert deux jours après d'embarras gastrique dont la cause est peut-être l'absorption, pendant un jour, de l'eau contaminée. Ces élèves sont en voie de rétablissement. L'alimentation d'eau potable de bonne qualité est d'ailleurs assurée d'une manière complète. L'incident ci-dessus n'aura aucune suite fâcheuse pour la santé du personnel de l'Ecole.

Les Viandes de conserve. — On télégraphie de Blidah qu'un certain nombre d'hommes de la 6e compagnie de remonte ont été gravement indisposés après avoir mangé de la viande de conserve.

Distinctions honorifiques. — Le Ministre de la Guerre vient d'accorder un *témoignage de satisfaction*, pour le dévouement dont ils ont fait preuve en soignant gratuitement les militaires de la gendarmerie ainsi que leurs familles, à MM. les Drs Barrier (de La Voulte) : Beaujolin (de Saint-Symphorien-sur-Coise) ; de Bellanoy (de Châteauneuf-sur-Cher) ; Bonnet (de Lignières) ; Bouret (de Ribécourt) ; Chalmet (de Landerneau) ; Chapuis (de Boufarik) ; Chassagne (de Bélabre) ; Corté (de La Charité) ; Delfau (de Villeneuve) ; Ducosté (de Brionne) ; Durand (de Pont-de-Salars) ; Fabre (d'Astaffort) ; Farny (de Rebais) ; Fort (de Carbonne) ; Gaimard (d'Aubagne) ; Gallice père (de Langeac) ; Gaubert (de Durban) ; Germain (de Mesle-sur-Sarthe) ; Grabinski (de Neuville-sur-Saône) ; Grellet (d'Elbiar) ; Gromier (de Delle) ; Hébert (d'Envermeu) ; Herbline (d'Isigny) ; Hurpy (de Dieppe) ; Leboucher (de Condé-sur-Noireau) ; Lecomte (de Ménil-Hubert-sur-Orne) ; Legrand (de Marcigny) ; Levesque (de Domfront) ; Logeais (de Palluau) ; Loisel (de Sotteville-lès-Rouen) ; Maisonnave (de Riom) ; Martin (de Conches) ; Mascarel (de Brûlon) ; Maurin (de Crest) ; Ménard (de Bacqueville) ; Metoz (de L'Isle-sur-le-Doubs) ; Millet-Lacombe (de Miallet) ; Moris (de Pouzauges) ; Pellat (de Pantin) ; Peyromore-Debord (d'Orsay) ; Piot (d'Aiguebelle) ; Raguet (de Paimbœuf) ; Raoult (de Rostrenen) ; Rébulet (de Bourgtheroulde) ; Rosset (d'Albens) ; Sagot (de Lannilis) ; Thobois (de Saint-Ouen) et Wollenweber (de Vire).

Médailles de Bronzes : M. le Dr Le Moal (Médecin des Colonies) ; MM. Rajohauesa (interne à l'hôpital indigène de Tananarive) ; Béjouahary (étudiant en Médecine à l'hôpital indigène de Tananarive).

Service de Santé de la Marine. — Nominations à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Augé, Barthe, Bellile, Bourges, Chanaud, Clavet, Dufour, Imbert, Le Maout, Lenoir, Marque, Marty, Ponthiou-Lavielle et Rogé.

Service de Santé des Colonies. — Nominations, au grade de médecin de 2e classe : MM. les stagiaires Abadie-Bayro, Briand, Brisemur, Brouillard, Cadet, Chabaneix, Damoud, Dardenne, Fargier, Gaimard, Grandmaire, Guillemet, Imbert, Lamarque, Le Corre, Le Groignec, Lemasle, Le Moal, Letonturier, Margain, Mias, Perrot, Petit, Pujol Sautarel, Savignac et Thomas Derevoge. — A l'emploi de médecin stagiaire, MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la Marine Bernard, Brengues, Brochard, Couvy, Kérandel, Ledoux, Ribot et Viala.

La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Angleterre.* — Un navire-hôpital est parti du Cap pour l'Angleterre avec des blessés. — Le fameux médecin et parlementaire irlandais Tanner annonce qu'il va partir pour le Transvaal, où il servira dans les ambulances des Boërs.

Pays-Bas. — M. le Docteur Hendrick Muller, consul général de l'Etat libre d'Orange à Amsterdam, a remercié, au nom de son Gouvernement, le Comité de la Croix-Rouge néerlandaise pour l'envoi de matériel d'ambulance. M. le Dr Lingbeek, chef de la première ambulance hollandaise, écrit au président du Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise, qu'on a fait à Pretoria la réception la plus cordiale au personnel de l'ambulance. L'entrée en ville a été une véritable marche triomphale. L'ambulance devait partir dès le lendemain pour Ladysmith. Tous étaient en bonne santé et pleins de courage. Tout était bien organisé pour secourir, transporter et soigner les blessés, aussi bien à Pretoria qu'au camp des Boërs.

Russie. — La souscription publique du Comité de secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg atteint actuellement 115,000 roubles.

Ambulances. — Le *Wolks Stem* publie des détails communiqués de Jacobsdal, sur la capture d'une ambulance par les

Anglais. Sept médecins et leurs assistants, en tout trente-cinq personnes, viennent d'arriver de Capetown ; ils ont passé par de terribles épreuves.

M. le Dr Krause, de Blœmfontein, dit qu'ils étaient en train de donner leurs soins à des blessés lorsqu'ils furent faits prisonniers, sans l'ombre d'un motif. On les empêcha de soigner un nommé Slabbert, de Johannesburg, qui gisait gravement blessé, en répondant à leurs prières : « Que l'infernal Boër meure donc ! » On leur fit passer la nuit dans un poulailler, puis, au matin, on les empila dans un wagon de 3e classe ; deux docteurs furent même placés dans un wagon à bestiaux non nettoyé. Les blessés furent mis daus un wagon à marchandises, et on les laissa trente-six heures sans nourriture et sans eau. Slabbert mourut en chemin. A De Aar, les ambulanciers furent conduits à la prison et le capitaine Edwards dit au geôlier : « S'ils bougent, des coups de pieds ; s'ils s'approchent de la porte, tirez sur eux ». De De Aar jusqu'à Capetown, les ambulanciers durent payer pour leur nourriture ; on leur servit du café dans des seaux. A Beaufort-West, ils purent parler à des Afrikanders, et depuis ils furent bien traités. On leur dit que les Boërs du Cap avaient été désarmés. A Capetown, les médecins furent retenus huit heures en prison, puis renvoyés à Tweeriver, d'où ils durent regagner à pied les avants-postes boërs.

Médecine d'État et Hygiène.

La Loi sur les Aliénés. — La Commission de la revision de la loi de 1838 sur les aliénés a décidé, sur la proposition de M. Cruppi, son président, de détacher du projet d'ensemble qu'elle a élaboré le titre relatif aux aliénés criminels et d'en faire l'objet d'un projet de loi spécial pour lequel on demandera à la Chambre une mise à l'ordre du jour assez prochaine, qui n'aurait pu être obtenue pour le projet entier. La Commission estime qu'il y a nécessité de faire régler le plus promptement cette question. Il s'agit d'établir une réglementation légale, notamment pour le cas des aliénés criminels qui bénéficient d'une ordonnance de non-lieu ou d'un acquittement comme irresponsables, en confiant à la chambre du conseil du Tribunal la mission de décider si l'aliéné devra être interné et de statuer sur la mise en liberté ultérieure, de façon à supprimer l'arbitraire administratif.

Inspection Médicale des Écoles. — A la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget de l'Instruction publique sur le chapitre 71 (Caisse des Ecoles), M. le Dr Vaillant a réclamé une augmentation de 100,000 francs pour créer l'Inspection médicale des Écoles. M. Georges Leygues a répondu que la loi de 1889 ne met nullement le service de l'inspection médicale à la charge de l'Etat et que la dépense qui en résulterait serait de 2 millions. Aussi l'amendement de M. Vaillant a-t-il été repoussé.

Commission Nationale de la Tuberculose. — La Commission de la Tuberculose s'est réunie récemment au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau. Le Président du Conseil a rappelé quels services cette Commission devait rendre dans l'étude des divers moyens à employer pour combattre la Tuberculose, et il a exprimé l'espoir que les résultats de ces travaux apporteraient un véritable soulagement aux classes pauvres, particulièrement éprouvées par ce terrible mal. La Commission devra étudier, à bref délai, la création de sanatoria. M. Waldeck-Rousseau souhaite que les malades pauvres, auxquels il convient de s'intéresser particulièrement, trouvent surtout un accès facile dans ces établissements. Le discours du Président du Conseil a fait une vive impression et a été applaudi

Cette Commission d'études pour combattre la tuberculose s'est divisée en deux sous-Commissions, qui se sont constituées en nommant leur bureau : 1re sous-commission (prophylaxie) : président, Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; vice-présidents, Louis Lucipia, président du Conseil municipal de Paris ; Dr Roux, de l'Institut Pasteur. 2e sous-Commission (Thérapeutique) : président, Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; vice-présidents : Dr Proust, Inspecteur général des Services Sanitaires ; Dr Lannelongue, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Lèpre. — A la fin du mois prochain une expédition danoise sous le commandement du dermatologiste Edouard Ehlers se rendra en Crète pour combattre la *lèpre*. Elle est invitée spécialement par le Gouverneur général, le prince Georges de Grèce, qui veut faire isoler tous les lépreux au nombre d'environ 2.000 sur un petit îlot forteresse de la côte nord de la Crète. Le prince, qui s'intéresse beaucoup à cette question sanitaire si importante, a fait un grand travail préparatoire pour l'expédition. Jusqu'ici, sous le régime turc, on n'avait rien fait pour combattre la lèpre et soigner les malheureux malades.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 4e semaine 1,075 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (1,043), et à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,055). Les maladies de l'appareil respiratoire sont principalement Cause de cette légère aggravation. La fièvre typhoïde a causé 11 décès au lieu de 9 pendant les quatre semaines précédentes. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à être normal (45 cas nouveaux). La rougeole a causé 18 décès au lieu de 11 pendant la semaine précédente (la moyenne est 12). La scarlatine (1 décès), la coqueluche (1 décès), la diphtérie (3), présentent des chiffres très faibles. La variole, qui n'avait causé que 4 décès dans tout le cours de l'année 1899, en a causé 1 dans chacune des deux dernières semaines. Il y a eu 15 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 492 mariages. On a enregistré la naissance de 1.218 enfants vivants (650 garçons et 568 filles), dont 871 légitimes et 347 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Peste. — *Portugal.* — Il n'y a eu la semaine passée aucun cas de peste à Oporto. Depuis le commmencement de l'épidémie jusqu'à aujourd'hui 288 cas et 109 décès ont été enregistrés.

Fièvre scarlatine. — Une épidémie de fièvre scarlatine a éclaté à Elbeuf. Deux écoles communales sont fermées. On signale de nombreux cas, mais le nombre des décès est peu considérable. Jusqu'à présent la garnison est indemne.

L'Hygiène et les Cimetières pour animaux. — Une Société vient de se constituer, à Paris, en vue de la création « d'un cimetière pour chiens et autres animaux domestiques ». Les extraits suivants des statuts de la Société montreront le but qu'elle poursuit et comment elle compte l'atteindre. La Société a pour objet : 1° D'aider au *développement de l'hygiène publique de Paris* en évitant que les chiens et autres animaux domestiques soient enterrés dans des conditions tout à fait insuffisantes, aux fortifications ou dans des terrains vagues, ou même laissés sans aucune espèce de sépulture ; 2° de favoriser *l'assainissement de la Seine*, où sont jetés chaque année des milliers d'animaux qui empestent les eaux et dont les cadavres en pourriture, traînés au fil de l'eau, vont semer au-dessous de Paris la peste du charbon ; 3° de faciliter à chacun le moyen pratique et économique de se débarrasser d'un animal mort. C'est dans l'île des Ravageurs que doit être érigé ce cimetière ; on y adjoindra un *columbarium* ou *four crématoire*, pour l'incinération des animaux dont les propriétaires ne désireront pas l'enfouissement et aussi un musée des animaux domestiques (1).

Divers.

Les Médecins et la Politique. — Le Conseil général de la Charente-Inférieure s'était réuni en session extraordinaire. Au moment de lever la séance, M. le Dr Guillaud, professeur à la Faculté de Bordeaux, lut une adresse de félicitations au président de la République et au ministère Scandale.

Les Maladies des Rois. — Le roi Léopold s'est rendu dernièrement à Wiesbaden, pour consulter un célèbre oculiste allemand sur une maladie des yeux dont il était atteint. L'affection dont souffre le Roi ne va guère mieux. La grande lumière lui est interdite et ce sont des officiers d'ordonnance qui lisent les journaux au roi et dépouillent sa volumineuse correspondance.

M. Le Dr Pierson, directeur du Sanatorium de Dresde, où la princesse Louise de Cobourg a été soignée, a déclaré que l'état de santé de son Altesse laisse encore beaucoup à désirer ; la malade ne se rappelle plus les événements passés et sa mémoire est souvent en défaut.

Les Médecins Viticulteurs. — Entre autres noms de médecins, se livrant d'une façon suivie à l'Agriculture et en particulier à la Viticulture, on remarque celui de M. le Dr Georges Bernis, à Rivesaltes (P.-O.), qui exploite le domaine de Mesplies (Vins divers).

Les Médecins automobilistes. — On ne saurait trop encourager, en automobilisme, la décentralisation. Plus d'une société départementale a ainsi sa place bien marquée au soleil. Parmi elles, une des premières en date, *l'Automobile Club bordelais.* Le bureau de l'Automobile-Club bordelais vient d'être renouvelé et a nommé M. le Dr Creuzan, président.

Les Médecins Explorateurs. — Les explorateurs les plus récents sont loin d'être d'accord sur les sources exactes du Nil. Le dernier en date de ces explorateurs, un Allemand M. le Dr Kandt, vient de faire connaître le résultat de ses longues et patientes investigations ; il assigne comme origine au grand fleuve africain le mont Téchuho, que beaucoup de cartographes ignoraient, et qui serait situé à trois jours de marche dans la direction sud du lac Kion. Sans doute, la découverte du Dr Kandt ne modifiera pas sensiblement la cartographie de cette partie de l'Afrique ; mais en reculant par delà le lac Albert Nyanza les sources véritables du Nil, elle fournira peut-être une autre explication aux crues périodiques de ce fleuve.

Accidents à des Médecins. — Il y a eu une assez forte explosion de gaz, rue des Abbesses, 54, dans l'appartement occupé par M. le Dr Gaillard. Ce docteur, qui se trouvait à ce moment chez lui, a été brûlé aux mains et à la figure. Appelés par l'avertisseur, les pompiers sont accourus et, en moins d'une demi-heure, ils sont parvenus à éteindre le commencement d'incendie.

On nous écrit de Lyon qu'à la Maison de Santé tenue par les frères de Saint-Jean-de-Dieu, M. le Dr Devay était en train de vacciner quelques pensionnaires lorsque l'un d'eux, un aliéné ordinairement fort calme et qui était occupé aux ateliers de menuiserie, s'est jeté sur lui et l'a frappé au ventre avec un tiers-point très aigu. Ce docteur a été aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu. Les intestins étant perforés, notre ami, M. le Dr Jaboulay a aussitôt pratiqué une opération.

Les Médecins Amateurs d'Art. — Mme Réjane va recevoir un magnifique cadeau de la plus grande valeur artistique. En effet, l'éminent Ministre de l'Instruction publique d'Italie, M. le Dr Guido Bacelli, en souvenir de la visite que Mme Réjane a faite à Pompéi et comme témoignage de haute admiration pour la brillante comédienne française dont le succès fut si grand dans la péninsule, a ordonné que le plus beau des objets d'art, recueillis dans les fouilles de la ville morte en présence de l'artiste, fût envoyé en cadeau à Mme Réjane. M. Guido Bacelli, comme on le sait, est un médecin des plus savants dont la réputation est renommée dans le monde entier. C'est aussi comme on le voit, un fort galant homme.

Talma chirurgien-dentiste. — Les habitants de la petite commune de Poix (canton de Quesnoy-Est, département du Nord), dont la famille de Talma est originaire, ont l'intention d'élever un monument à leur concitoyen. Le père de Talma était chirurgien-dentiste à Paris. Des amis l'engagèrent à aller s'établir à Londres, où il trouva la fortune dans l'exercice de sa profession. Il engagea son fils à faire

(1) Voir *Gazette médicale*, 1899, n° 36, 430.

comme lui, et *Talma vint à Paris ébaucher les études chirurgicales nécessaires*. Bientôt après, il se fit reecvoir *dentiste* et ouvrit un salon où pendant dix-huit mois, il arracha consciencieusement les dents.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Albéric Roussel, médecin du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, officier de l'Instruction publique avec Mme Vve Robcis, née Charrière. La cérémonie *civile* aura lieu le jeudi 15 février 1900, à 3 heures très précises du soir, en la salle des Fêtes de la Mairie du IIIe arrondissement. — Récemment a eu lieu, à la mairie du neuvième arrondissement, rue Drouot, le mariage du Dr Edgar Bérillon, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, avec Mlle Joséphine Mathys. Les témoins du marié étaient MM. Allain-Targé, et le Dr Jules Voisin, médecin en chef de la Salpêtrière. Un grand nombre de médecins et de notabilités parisiennes étaient venus féliciter les jeunes mariés. — M. Georges-Alphonse Perreaux, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux, épouse Mlle Françoise-Isabelle Guilliermiez. — M. Pierre-Paul-Alexandre Lecornu, interne provisoire des hôpitaux, épouse Mlle Marguerite Ozanne. — On a célébré en l'église Saint-Spire de Corbeil au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage du Dr Edmond Guénebertière, fils du Dr Guénebertière, président du Conseil d'arrondissement de Bressuire, avec Mlle Marguerite Cothereau, fille du président du Tribunal civil. — Récemment, mariage de M. le Dr Fernand Bouchut avec Mme Magis. Le Dr Fernand Bouchut a succédé, comme médecin infantile de la Légion d'honneur, à son père, le regretté Bouchut, qui a laissé une trace si profonde dans la médecine infantile et dont le Conseil municipal va perpétuer le nom en le donnant à l'une des rues qui avoisinent l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Les Médecins dans le Monde. — Dîner chez M. et Mme Pierre de Bouchaud; parmi les convives : Dr et Mme Cazalis.

M. Pierre Chardenet, directeur du cabinet du Préfet de Police, auditeur au Conseil d'État, épousera prochainement Mlle Marie Plasson, belle-fille du Dr Jullien, chirurgien de Saint-Lazare.

Un Maître d'armes étudiant en médecine. — Au Gymnase de Madrid, professe Houette, un maître d'armes qui prépare sa médecine.

Les Médecins Conférenciers. — Le 19 Janvier, M. le Dr Sicard de Plauzolles, a fait une conférence sur le *Vaccin et les Sérums* (*la variole, la rage, la diphtérie, la peste*). — Le 20 Janvier, M. le Dr Rabaud, sur les *Anomalies de l'organisation* (*Tératologie*). *Qu'est-ce qu'une anomalie*. — Le 25 Janvier, M. le Dr Legrand a fait une Conférence sur le *Surmenage intellectuel et physique*. — Le 27 Janvier, M. le Dr Leredde, sur la *Phtisie dans le peuple*. — M. le Dr Cantacuzène, de l'Institut Pasteur : Conférence sur la *Tuberculose, les moyens de la combattre à Paris*. — *Conférences de l'Union des Femmes de France*. Conérence par le Dr J. L. Faure, sur *le Cancer*. (A).

A l'Union des Femmes de France, M. le Dr Broca a fait une conférence sur *le Mal de Pott*, Chaussée d'Antin, 29. — M. le Dr L. Barel, vice-président de la Commission médicale de l'U. V. F., secrétaire de la Société française d'Hygiène, a fait le 6 février une conférence sur : le *Vêtement cycliste*, le *Corset*, la *Jupe* et la *Culotte à bicyclette*. — M. le Dr Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la Ville de Paris, fait une série de conférences sur la *Dépopulation de la France et les remèdes à y apporter*, au Collège libre des Sciences sociales depuis le samedi 27 janvier à 5 h. 1/2 — Le 8 mars prochain, notre ami, M. le Dr Félix Brémond, fera, au Palais des Sociétés savantes, à 9 h. du soir, une conférence sur *Rabelais médecin*, avec projections.

Les Médecins et le Duel en Allemagne. — Le duel est toujours maintenu obligatoirement dans l'armée allemande comme une véritable institution. Un incident tout récent en est une preuve nouvelle. Un médecin très connu, qui dirige à Triberg un établissement thermal, avait eu avec un de ses confrères une altercation. Provoqué par ce dernier, il avait refusé de se battre, alléguant ses principes religieux. Comme les deux médecins se trouvent être médecins majors de la réserve, l'autorité militaire a évoqué l'incident, bien qu'il ait eu lieu en dehors du service. Et le docteur qui avait refusé de se battre a reçu un ordre du cabinet de l'Empereur ainsi conçu : « Vous êtes révoqué de votre grade de médecin major de la réserve, parce que, malgré les invitations réitérées qui vous ont été faites, de demander conformément à l'honneur, réparation d'une injure, vous vous êtes abstenu de provoquer votre adversaire. »

Déplacement de Médecin. — M. le Dr de Daninos est rentré à Livourne.

Variétés et Anecdotes.

Un Hopital tapissé en Timbres-poste.

Les Frères de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Gand, qui ont vraisemblablement de sérieux loisirs, viennent de tapisser le parloir, les deux réfectoires, les dix-huit chambres et tous les corridors de cet établissement hospitalier de timbres étrangers disposés de façon à représenter des palais, des forêts, des rivières, des fleurs, des insectes, des oiseaux et des personnages enfin, ceux-ci en grandeur naturelle, et le tout traité dans le style japonais, avec une assez remarquable perfection. Cela à tel point que beaucoup de peintres belges sont déjà venus voir l'originale décoration de l'hôpital, où figurent près de vingt millions de timbres-poste.

Est-ce bien un moyen de le rendre *aseptique*? Car on sait que les microbes ne sont pas rares sur ces petits morceaux de papier.

Les Femmes étudiantes en Médecine à Paris en 1899.

L'intérêt capital de la séance du Conseil de l'Université, qui a eu lieu la semaine dernière à la Sorbonne, a été dans le rapport de M. Petit de Julleville au Ministre de l'Instruction publique sur la dernière année scolaire. Le féminisme y tient une place importante. La Faculté de Médecine ne compte pas moins de 129 étudiantes, dont 29 Francaises et 100 étrangères, ainsi réparties : 91 Russes, 5 Roumaines, 2 Allemandes, 1 Suissesse, 1 Anglaise.

La Faculté des Sciences compte 35 étudiantes : 21 Françaises et 14 étrangères. 20 femmes convoitent les lauriers décernés par l'Ecole de Pharmacie : dix-neuf sont Françaises et une seule, étrangère.

Les Abonnements en Médecine pratique.

On lit dans la *Fronde* du 29 janvier 1900 : « Les abonnées de la *Fronde* pourront consulter *gratuitement* pendant toute l'année et sur la simple présentation de la carte que l'Administration de la *Fronde* leur délivrera, des médecins, des femmes docteurs en médecine, des chirurgiens-dentistes en qui elles peuvent avoir toute confiance, dont les noms et les adresses seront donnés aux bureaux du journal, et qui veulent bien mettre au service de nos abonnées leur Science et leur dévouement. Il est superflu d'insister sur les avantages de cette prime unique, et sur les sacrifices que s'impose la *Fronde* pour être agréable et utile à ses lectrices et leur permettre d'avoir — pour 20 francs par an : Médecin — Sage-femme docteur — Chirurgien-Dentiste — Pédicure — Manucure — Coiffeur — Bains — Photographie et un journal quotidien, sérieux, intéressant et bien renseigné! » — C'est évidemment pour rien.

Voilà une trouvaille superbe....

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

La Compagnie P. L. M. organise avec le concours d'Agences plusieurs excursions, en *Algérie* et en *Tunisie* pendant les mois de février et de mars. Prix (tous frais compris et suivant l'itinéraire choisi) : 1re classe, 675 fr. et 1.235 fr. ; 2e classe, 585 fr. et 1.135 fr.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'Institut Int. de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil.*

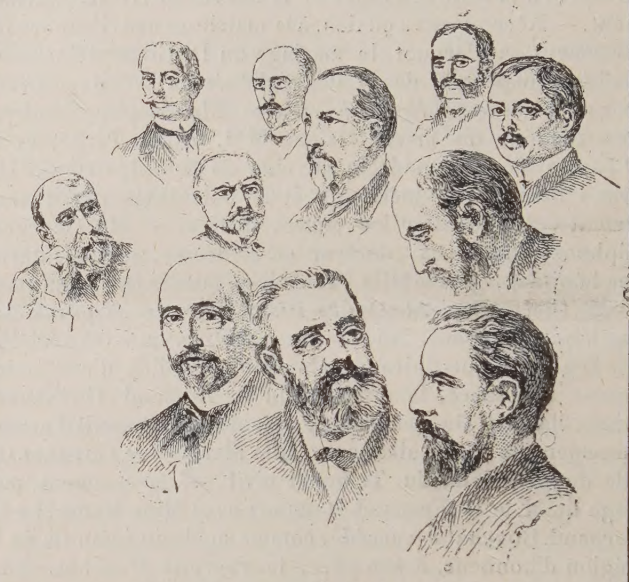

LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 221.